



GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS N° 3465



RÉFÉRENCE N° 7945-3465



4101, rue Molson, bureau 300
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Courriel : Info@GarantieGCR.com
Téléphone : 514 657-2333
Sans frais : 1 855 657-2333
Télécopieur : 514 657-2335

GarantieGCR.com

CONTEXTE

Garantie Construction Résidentielle (ci-après « **GCR** ») est l'organisme à but non lucratif (OBNL) autorisé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour administrer le plan de garantie de bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois. Le plan de garantie permet à tout acquéreur d'un bâtiment résidentiel neuf couvert d'en bénéficier automatiquement selon les modalités sont établies dans le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (le « Règlement »).

Afin d'assurer la protection des acheteurs de manière pérenne, GCR favorise la qualité de la construction. L'organisme s'est doté d'un système de management de la qualité, accrédité ISO 9001 depuis 2018, et appuyé sur ses cinq valeurs : l'excellence, l'équité, la transparence, le respect et la responsabilité.

Le présent devis est établi à la suite d'une réclamation des bénéficiaires de l'immeuble ci-avant identifié, que l'administrateur a reconnu comme étant garanti. L'entrepreneur d'origine n'étant pas intervenu dans les délais requis, GCR doit prendre en charge les travaux correctifs. Le chargé de projet de GCR coordonne les travaux avec le ou les fournisseurs qui seront sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres, et les bénéficiaires de la garantie.

EXIGENCES GÉNÉRALES

Toute soumission sera basée sur un mode forfaitaire ; elle devra énumérer de manière distincte le coût avant taxes, le montant de la TPS et de la TVQ ainsi que le montant total pour la réalisation des travaux

La soumission sera ventilée pour chaque point du présent devis. L'entrepreneur devra notamment y indiquer le coût associé à chacun des points ainsi que la nature des travaux qui seront effectués.

Sauf indications contraires, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, l'entreposage, la main-d'œuvre, l'outillage, l'équipement, le transport et les installations temporaires qui sont nécessaires à l'exécution complète des travaux.

L'entrepreneur est tenu de respecter les normes, lois et règlements fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

Les produits, les matériaux, les appareils, les équipements et les pièces utilisés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, en parfait état et de la meilleure qualité pour les fins auxquelles ils sont destinés.

La mise en œuvre doit être de la meilleure qualité possible, et les travaux doivent être exécutés par des ouvriers de métier, qualifiés dans leurs disciplines respectives, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Tous les points doivent être coordonnés entre eux. Le montant alloué pour des travaux communs à plusieurs points doit être partagé au prorata, le cas échéant.

L'Entrepreneur sera responsable et assumera les frais de toute démarche administrative nécessaire à l'ouverture du chantier incluant tout permis, déclarations et autres formalités nécessaires selon l'envergure des travaux.

L'Entrepreneur devra se comporter de manière à minimiser les dérangements pour les occupants de l'immeuble au cours de l'exécution des travaux et s'engage à la remise en état des lieux, à ses frais, à la fin des travaux.

Le sommaire des travaux énuméré au présent document n'est pas limitatif, ni à l'étape de la demande de soumission ni au moment de l'exécution des travaux. D'autres solutions acceptables pourraient être exécutées pour atteindre la performance ou les résultats souhaités, lesquelles devront être discutées préalablement avec le chargé de projet aux travaux de la GCR.

INSTRUCTIONS

1 EXIGENCES GÉNÉRALES

1.1 Sommaire des travaux

- Effectuer les travaux nécessaires pour corriger les désordres de chacun des points décrits au présent document.
Points 2, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 26, 27, 44, 59 des décisions de l'administrateur **du 21 juillet 2022, du 12 octobre 2022 et du 10 mai 2023.**
- Aménager conformément aux indications des documents contractuels.
- Les travaux incluent tout ce qui est indiqué aux documents contractuels.

1.2 Calendrier des travaux

- Soumettre un calendrier des travaux au plus tard deux semaines avant le début des travaux et qui sera maintenu à jour.
Le calendrier doit préciser les dates de début et de fin prévues des activités suivantes :
- Mobilisation (début des travaux)
- Démobilisation et nettoyage final (fin des travaux)
- Inspection de fin de travaux par GCR (vérification des déficiences/acceptation de travaux)

1.3 Aménagement du chantier

- Ne pas charger ou permettre de charger une partie de l'ouvrage avec un poids ou une force qui pourrait en menacer l'intégrité.
- Si nécessaire, prévoir un conteneur pour la disposition des rebuts de démolition.
Le conteneur devra être situé dans la rue devant la maison.
- Le cas échéant, l'entrepreneur obtiendra et assumera le coût de location des trottoirs et des voies publiques et en assurera la protection.
- Prévoir la protection des surfaces revêtues (pavage, pavé, autre) si de la machinerie doit y circuler.
Tous les éléments altérés ou endommagés sur la propriété devront être remis en état aux frais de l'entrepreneur (aménagements paysagers, entrée d'auto, gazon, arbres, etc.).

1.4 Énergie électrique temporaire

- L'entrepreneur fournira et assumera les frais associés à l'alimentation temporaire en courant électrique nécessaire à l'éclairage et au fonctionnement des outils en cours de travaux.
- Il est interdit d'utiliser les branchements électriques du bâtiment visé par le présent sans entente préalable avec le représentant désigné de GCR.

1.5 Matériaux et équipement

- Installer ou mettre en place les matériaux et les produits en suivant les instructions du fabricant.

1.6 Nettoyage

- Maintenir le chantier propre et exempt de débris.
- Évacuer rapidement les débris et les surplus
- Nettoyer le chantier avant la livraison au maître d'ouvrage.

1.7 Réunions de chantier

- Si nécessaire, GCR convoquera une réunion de démarrage avant la mobilisation ainsi que d'autres réunions au besoin.

1.8 Codes et règlements

- Tout l'ouvrage doit être conforme aux exigences des normes et codes fédéraux, provinciaux et municipaux
- Chaque sous-traitant doit faire toutes les demandes pour obtenir les permis et payer les droits nécessaires à l'exécution de son ouvrage.

1.9 Protection temporaire

- Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis afin de maintenir un accès sécuritaire à l'habitation en tout temps.
- Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis pour protéger tous les éléments qui pourraient être endommagés lors de l'exécution des travaux décrits au présent document.

1.10 Installations sanitaires

- Si nécessaire, prévoir les installations sanitaires temporaires requises.

DEVIS TECHNIQUE

1. MAIN COURANTE MANQUANTE (4.3)

Point de réclamation n° 2

2.1 Portée des travaux

Installer une deuxième main courante
des escaliers menant aux logements du sous-sol, dans la descente en façade avant

2.2 Conditions existantes

Dévisser les poteaux et rampes qui sont mal fixés et les conserver

2.3 Correctifs

**Aux escaliers menant aux logements du sous-sol,
dans la descente en façade avant, dont la largeur est de 1100mm ou plus:**

- Fournir et installer une deuxième main courante et un garde-corps de même modèle et de la même couleur que l'existant
 - au 7305 - unité 2
 - au 7405 - unité 1
 - au 7405 - unité 2
-
- Fournir et installer les attaches ou vis manquantes contre la corrosion
 - Solidifier toutes les mains courantes mal ancrées sans se limiter aux photos

2.4 Finition

Sans objet

2.5 Services

Sans objet





7405 - Unité 1 + Unité 2



7305 - Unité 1



7305 - Unité 1



7305 - Unité 1 - Main courante mal fixée

2. JOINTS NON ÉTANCHES AUX GOUSSIÈRES (4.2.5)

Point de réclamation n° 7

7.1 Portée des travaux

Corriger les joints d'étanchéité des gouttières créant des fuites sur la façade arrière aux unités suivantes :
7305-5 + 7305-6 + 7405#4 + 7405#5

La situation se produit sur les façades arrière, sous les balcons de fibre de verre (environ 40 pi/l total)

7.2 Conditions existantes

Retirer le joint de scellant à la jonction des fascias et des sections de gouttières sous les balcons

7.3 Correctifs

Refaire les scellements à la jonction des fascias et des sections de gouttières sous les balcons

NB : soumettre le scellement utilisé au chargé de projet avant d'effectuer les correctifs

7.4 Finition

Sans objet

7.5 Services

Sans objet



3. SOLINS À LA JONCTION DES FASCIAS AUX BALCONS ARRIÈRE (4.2.5)

Point de réclamation n° 8

8.1 Portée des travaux

Refaire le contre-solin à la jonction des balcon de fibre de verre et des murs des unités supérieures (versant arrière)

8.2 Conditions existantes

Enlever les scellements

Enlever le contre-solin existant

8.3 Correctifs

Refaire chacun des contre-solins

Refaire les scellements

8.4 Finition

Sans objet

8.5 Services

Sans objet





4. FERME-PORTES (4.2.4)

Point de réclamation n° 10

10.1 Portée des travaux

Aux 7305 et 7405 : Remplacer les portes communes arrière

10.2 Conditions existantes

Retirer et conserver les moulures de finitions intérieurs

Retirer et conserver la quincaillerie (poignée de porte)

Retirer et disposer des portes (cadre et porte)

10.3 Correctifs

Fournir et installer 2 nouvelles portes aux adresses 7305 et 72405

Voir plan en annexe pour le modèle

Les nouvelles portes doivent être munies d'un ferme porte cylindré

NB : l'installation et le produit doivent respecter la dernière version de la norme A440

10.4 Finition

Reposer les moulures intérieures

Réinstaller la quincaillerie

Appliquer une couche de peinture sur l'ensemble des moulures

10.5 Services

Sans objet



5. CHARNIÈRES EXTÉRIEURES ROUILLÉES (4.2.4)

Point de réclamation n° 11

11.1 Portée des travaux

Installer de nouvelles charnières aux portes extérieures

11.2 Conditions existantes

- Retirer les charnières rouillées et les disposer

11.3 Correctifs

Fournir et remplacer des charnières résistantes à la corrosion aux portes extérieures

7305-7405 : 36 charnières pour 12 portes (3 charnières/porte)

NB : Fournir un prix pour le remplacement de 36 charnières,
mais aussi fournir un prix unitaire par charnière remplacée qui permettra d'ajuster le nombre si nécessaire

11.4 Finition

Sans objet

11.5 Services

Sans objet

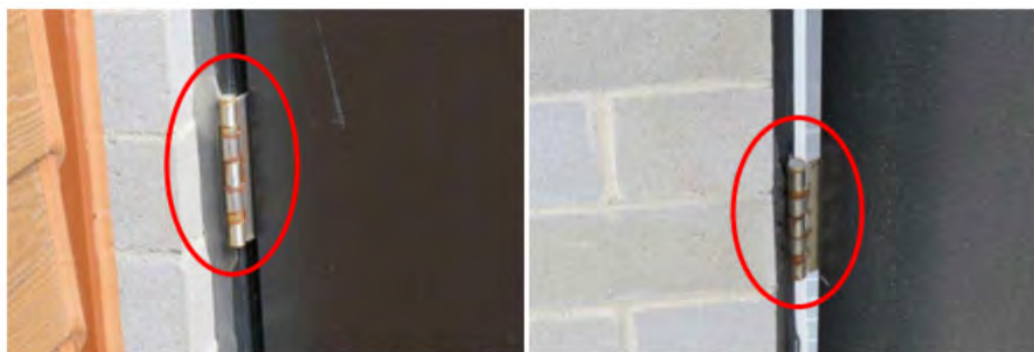


Illustration 175 et Illustration 176: Charnières rouillées balcon 7405-6 et arrière 7305 porte de secours

extrait du rapport de l'expert

6. MEMBRANE DE DÉBORD DE TOIT (4.2.5)

Point de réclamation n° 12

12.1 Portée des travaux

Refaire le bardeau sur les versants arrière de toiture des unités 7305 et 7405

12.2 Conditions existantes

Enlever et conserver la finition du parapet du mur coupe-feu

Enlever et conserver les contre-solins installé à la jonction des murs

Enlever et disposer du bardeaux et de la sous-couche sur l'ensemble du versant arrière

Enlever et disposer des membranes qui serait installé

12.3 Correctifs

Vérifier et corriger le support de toiture

Fournir et installer une membrane de débord de toit conforme aux recommandations du manufacturier

Fournir et remplacer le bardeau qui a été retiré

Réinstaller toute finition d'aluminium qui a été enlevée et refaire les scellements nécessaires

12.4 Finition

Sans objet

12.5 Services

Sans objet





Illustration 199 et Illustration 200: Sous-toit à découvert arrière 7305-4 <exemple>



Illustration 201 et Illustration 202: Sous-toit à découvert arrière 7405-6 <exemple>

extrait du rapport de l'expert

7. COUVERCLES DES PUISARDS DANS LE GARAGE (4.1.2)

Point de réclamation n° 13

13.1 Portée des travaux

Remplacer les couvercles de puisard dans le garage

13.2 Conditions existantes

Retirer les couvercles de puisard existants dans les deux garages et les disposer

13.3 Correctifs

Au garage du bâtiment 7305-7405 :

- Fournir et remplacer 2 couvercles de puisard d'environ 18" x 24" (photo 2)
- Fournir et remplacer 1 couvercle de puisard en acier galvanisé d'environ 41 5/8" x 41 5/8" avec porte

13.4 Finition

Sans objet

13.5 Services

Sans objet



8. DÉGAGEMENT ENTRE LE REVÊTEMENT ET LE NIVEAU DU SOL (4.2.3)

Point de réclamation n° 14

14.1 Portée des travaux

Ajuster le niveau du sol dans les margelles de la facade avant

14.2 Conditions existantes

Enlever et conserver la pierre de finition aux endroit ou le dégagement entre le niveau du sol fini et la maconnerie est moins que 6"

14.3 Correctifs

Enlever et disposer de la terre pour permettre un dégagement d'un minimum de 6" entre la maconnerie et la pierre de finition

Installer une membrane géotextile aux endroits travaillés

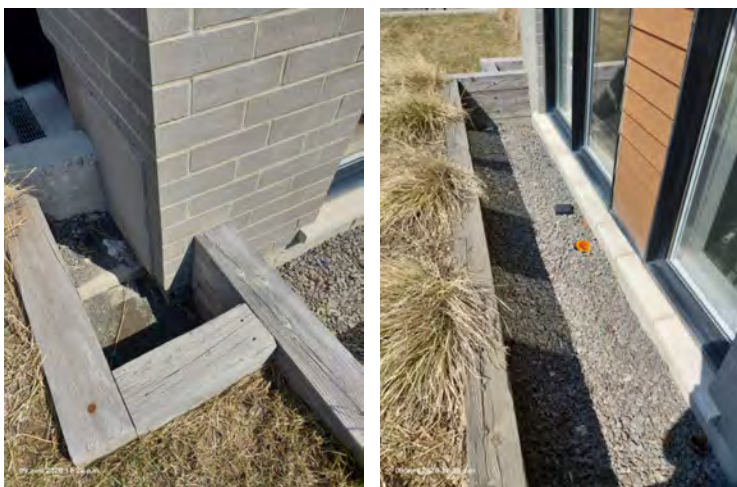
14.4 Finition

Remettre la pierre de finition en place

Ajouter de la pierre aux endroits nécessaires

14.5 Services

Sans objet



9. GOUTTIÈRES SE DÉVERSANT SUR LES BARDEAUX (4.2.4)

Point de réclamation n° 26

26.1 Portée des travaux

Relier la gouttière du toit supérieur à celle du toit inférieur

26.2 Conditions existantes

Retirer les sections de gouttières qui se déversent sur le bardeau de toit

26.3 Correctifs

Fournir et installer 5 sections de descentes de gouttières qui se déversent dans les gouttières plus basses aux endroits où les gouttières se déversent directement sur les bardeaux

26.4 Finition

- Remplacer les sections de gouttières
- S'assurer que les sections de gouttières ne se déversent pas sur les bardeaux de toit

26.5 Services

Sans objet



extrait du rapport de l'expert



10. EFFLORESCENCE SUR LE MUR COUPE-FEU DANS L'ENTRETOIT (4.4)

Point de réclamation n° 27

27.1 Portée des travaux

Mettre en place une coupure thermique dans les blocs de béton du vide sous toit

27.2 Conditions existantes

Déplacer l'isolation dans l'entretroit de façon à libérer le mur de bloc servant de mur coupe-feu entre les unités du 7305 et 7405

27.3 Correctifs

Percer chacun des blocs de béton dans l'entretroit (voir figure #1 ci-dessous)

Injecter de l'uréthane à l'intérieur de chacun des blocs (voir figure #1 ci-dessous)

NB : Contrairement à la figure #1 ci-dessous, aucun uréthane ne sera pulvérisé sur le mur de bloc

27.4 Finition

Replacer l'isolation

27.5 Services

Sans objet

FIGURE 1 - ISOLATION DES BLOCS DE BÉTON ET DE LA LAME D'AIR DU MURS COUPE-FEU

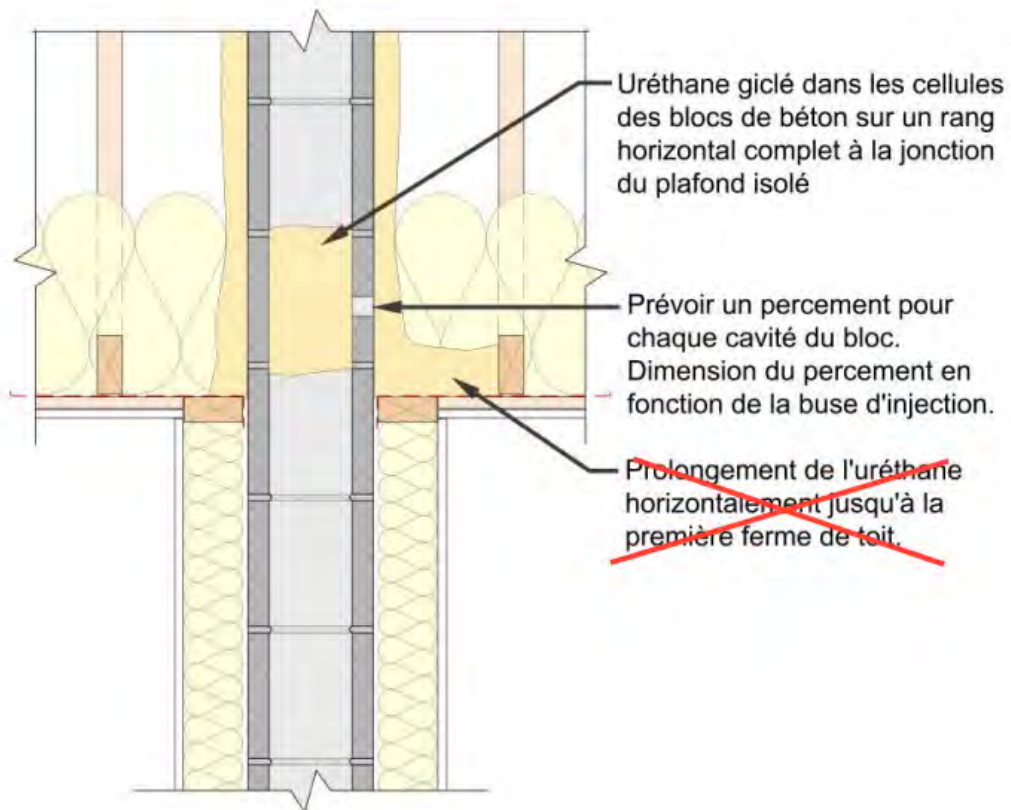
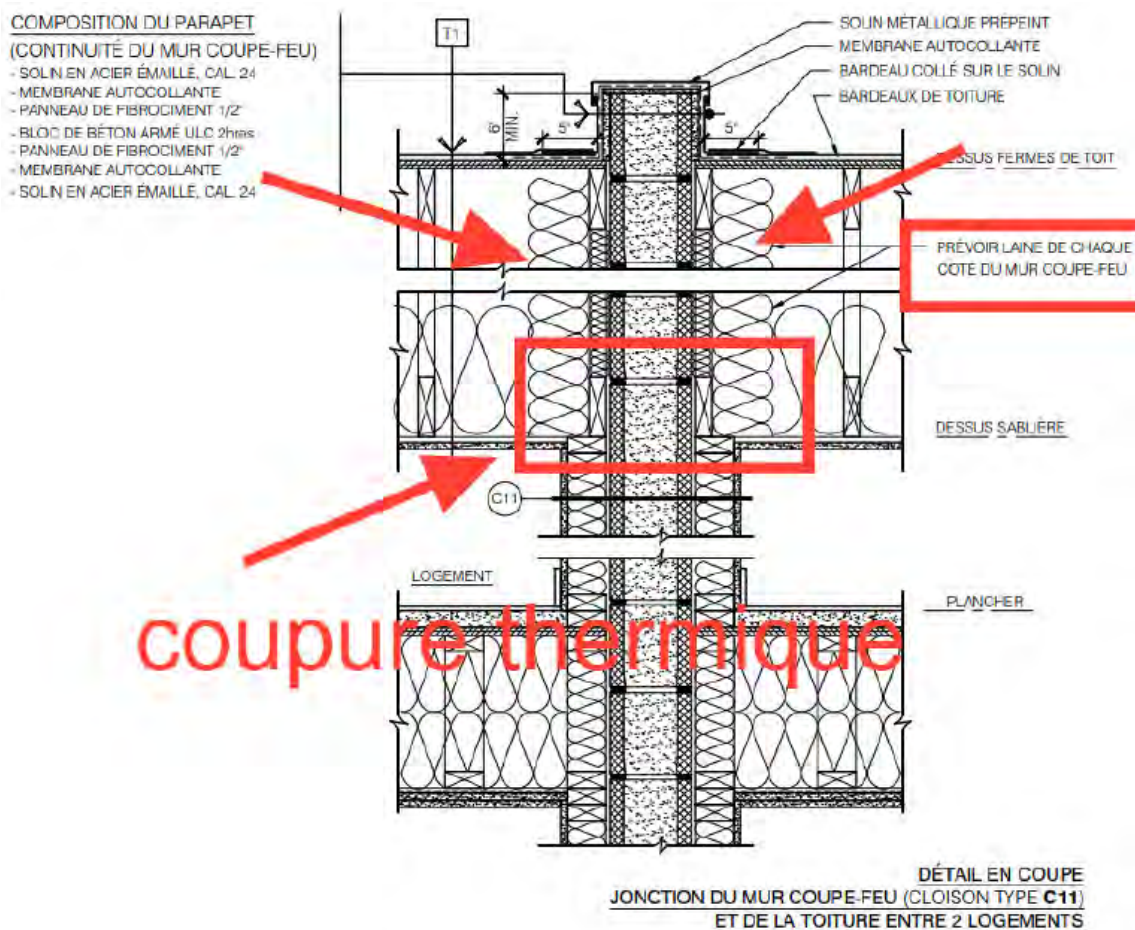


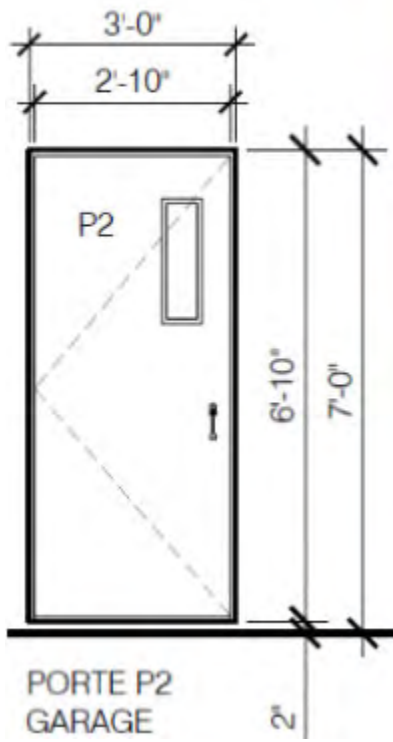
Illustration 279 et Illustration 280: Signes d'efflorescence au mur coupe-feu 7205-5 et 7405-6

extrait du rapport de l'expert



11. PORTE D'ISSUE EXTÉRIEURE DU GARAGE (VITRE)

Point de réclamation n° 44



12. MEMBRANE DES TOITS PLATS (5)

Point de réclamation n° 45

45.1 Portée des travaux

Souder adéquatement quelques sections de la membrane EPDM installé sur la facade avant

45.2 Conditions existantes

Sans objet

45.3 Correctifs

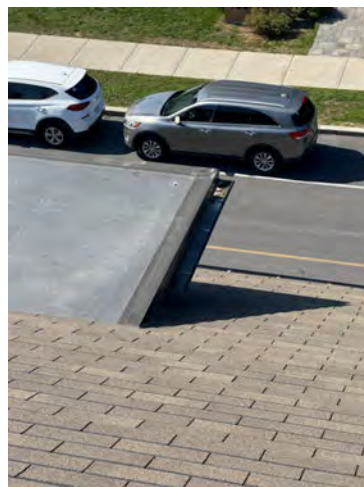
Souder adéquatement quelques sections de la membrane EPDM installé sur la facade avant

45.4 Finition

Sans objet

45.5

Sans objet



13. SOLIN MÉTALLIQUE À LA BASE DU MUR EXCÉDANT DANS L'ESCALIER

Point de réclamation n° 59

59.1 Portée des travaux

Au 7405 : Corriger le solin qui excède dans l'escalier afin de sécuriser les lieux

59.2 Conditions existantes

Sans objet

59.3 Correctifs

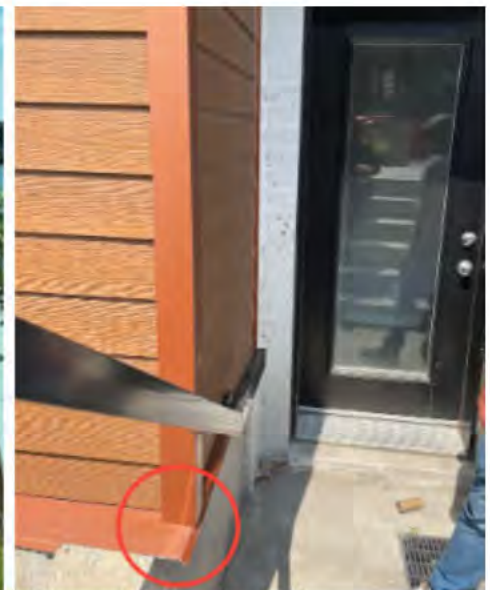
- Couper la partie de solin qui dépasse
- Replier les coins du solin

59.4 Finition

Sans objet

59.5 Services

Sans objet



ÉCO-QUARTIER DE LA GARE

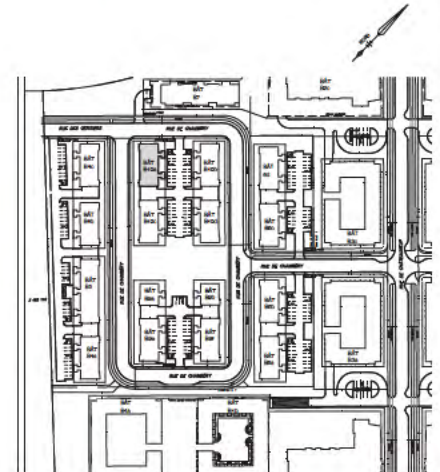
BÂTIMENT B10a - 11 UNITÉS



ARCHITECTURE

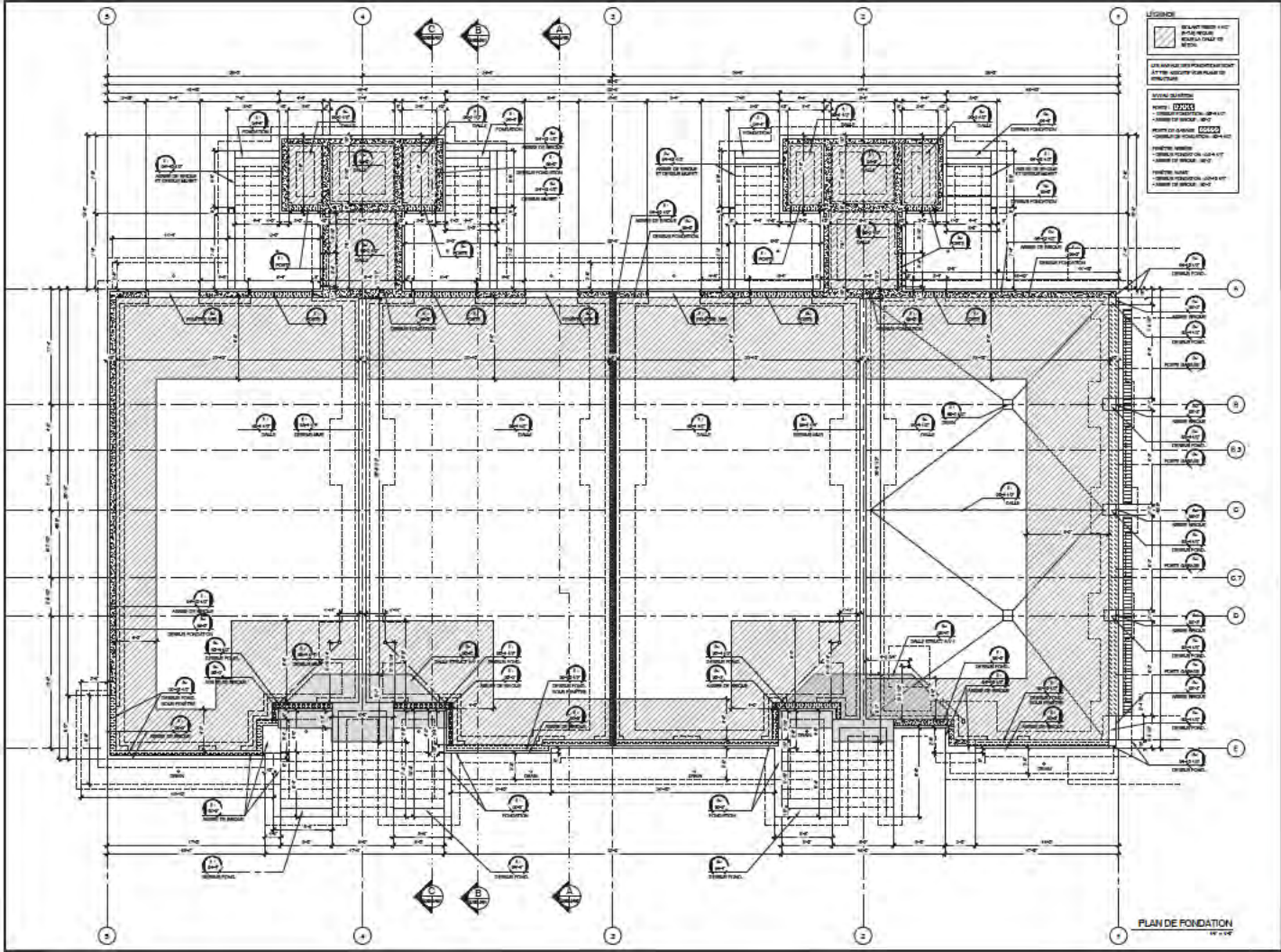
LISTE DES DESSINS

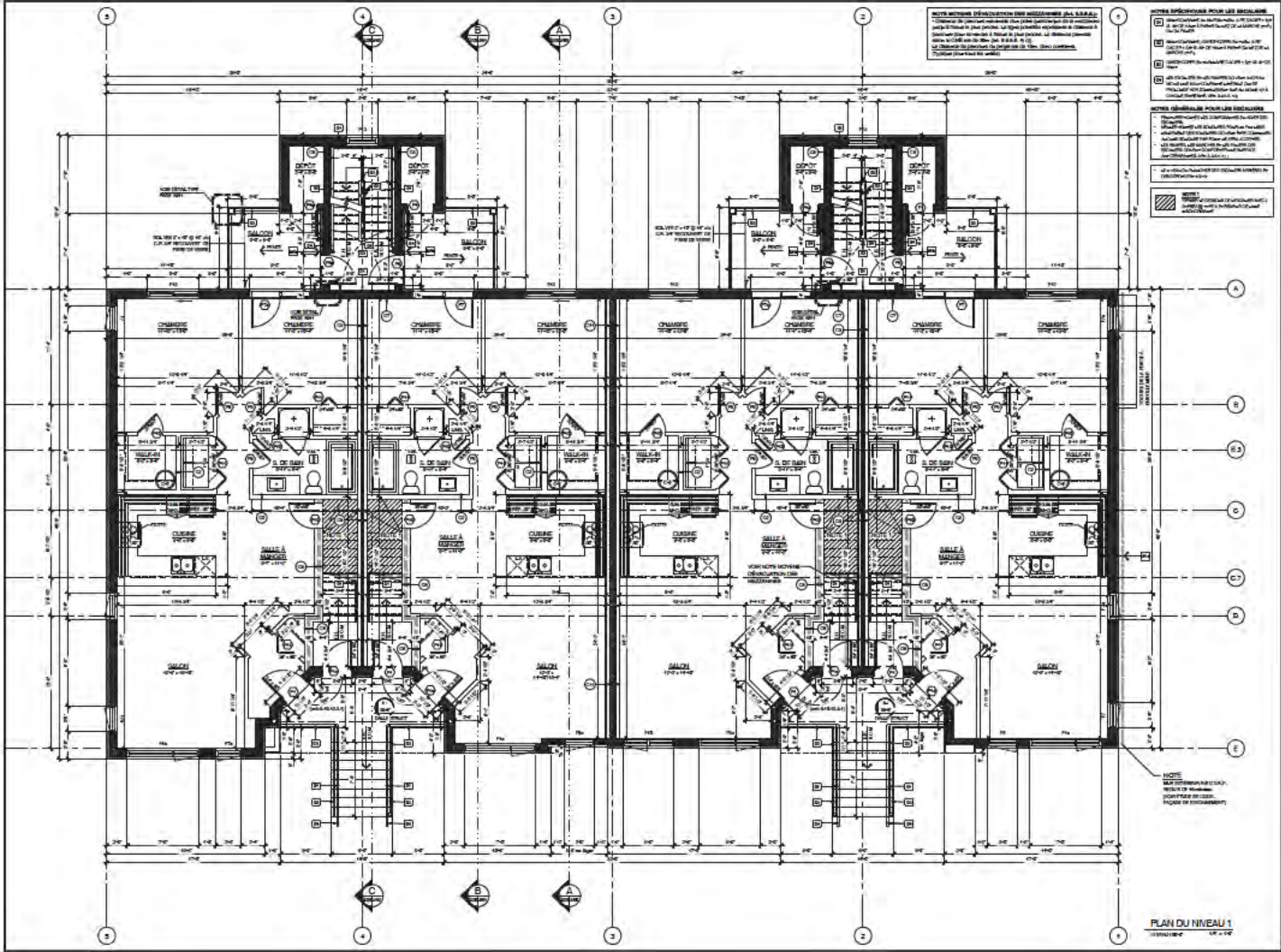
A000 FRONTISPICE
A001 ÉTUDE DE CODE + IMPLANTATION
A010 COMPOSITIONS TYPES ET TABLEAU DES PORTES
A011 @ A012 DÉTAILS TYPES
A200 PLAN DE FONDATION
A210 PLAN DU NIVEAU 0
A220 PLAN DU NIVEAU 1
A230 PLAN DU NIVEAU 2
A240 PLAN DES MEZZANINES
A250 PLAN DE LA TOITURE
A400 @ A404 ÉLÉVATIONS + TABLEAU DES FENÊTRES ET PORTES
A450 @ A452 COUPES TRANSVERSALES
A500 @ A502 COUPES DE MURS



PLAN CLÉ

ÉMIS POUR : CONSTRUCTION 2019-08-19



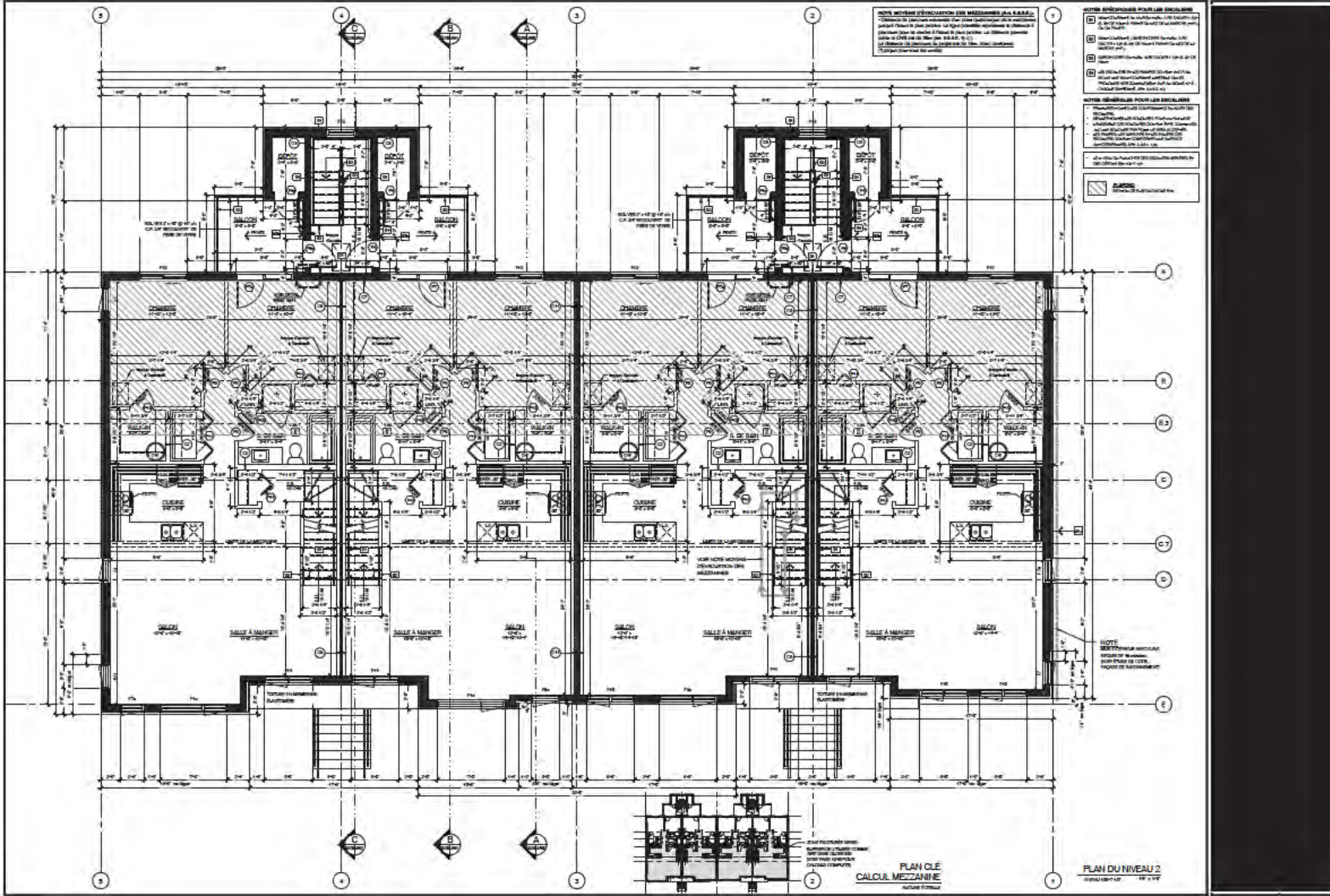


NOTE: Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.

- NOTES GÉNÉRALES POUR LES DÉTAILS**
- 1) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 2) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 3) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 4) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 5) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 6) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 7) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.

- NOTES GÉNÉRALES POUR LES DÉTAILS**
- 1) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 2) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 3) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 4) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 5) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 6) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.
 - 7) Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes. Les dimensions exactes sont indiquées sur les plans de détail.

PLAN DU NIVEAU 1
1/20



NOTE: Les dimensions indiquées sur les plans sont des dimensions nominales. Les dimensions réelles peuvent varier légèrement en fonction des tolérances de fabrication et des conditions de montage. Les dimensions des matériaux doivent être vérifiées avant le début des travaux.

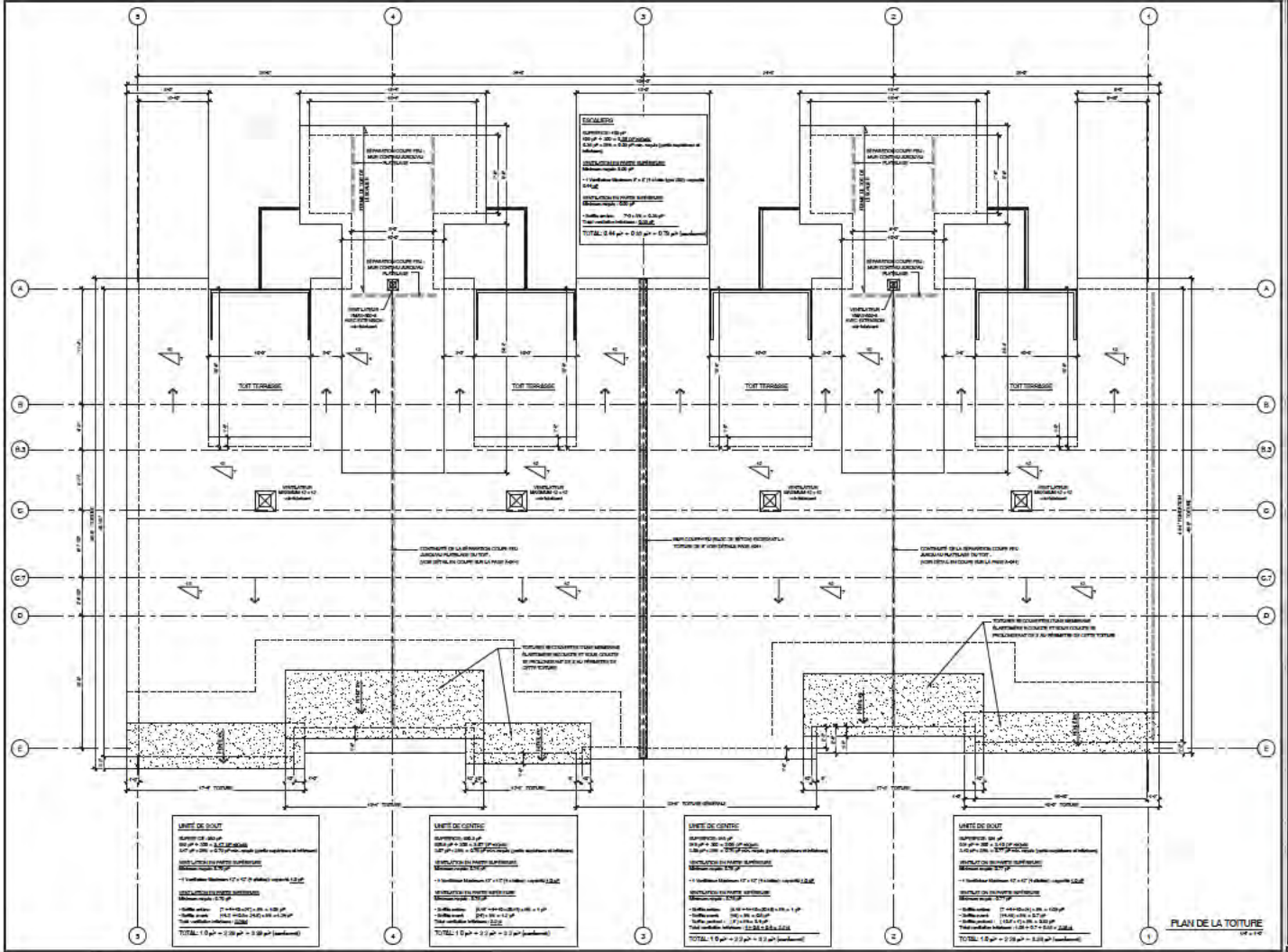
- NOTES GÉNÉRALES POUR LES EXÉCUTIONS**
- 1. Respecter les conditions de pose indiquées sur les plans.
 - 2. Les matériaux doivent être de qualité supérieure et conformes aux normes en vigueur.
 - 3. Les finitions doivent être soignées et homogènes.
 - 4. Les joints doivent être réalisés avec soin et conformément aux prescriptions.
 - 5. Les surfaces doivent être protégées pendant les travaux.

- NOTES DÉTAILLÉES POUR LES EXÉCUTIONS**
- 1. Les murs doivent être traités avec un produit anticorrosion.
 - 2. Les sols doivent être posés sur une base plane et saine.
 - 3. Les portes doivent être posées avec un jeu de 2 à 3 mm.
 - 4. Les fenêtres doivent être posées avec un joint d'étanchéité.
 - 5. Les escaliers doivent être posés conformément aux normes de sécurité.

NOTE: Les dimensions indiquées sur les plans sont des dimensions nominales. Les dimensions réelles peuvent varier légèrement en fonction des tolérances de fabrication et des conditions de montage. Les dimensions des matériaux doivent être vérifiées avant le début des travaux.

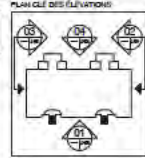
PLAN GLE
CALCUL MEZZANINE
NIVEAU 02/03

PLAN DU NIVEAU 2
02/03/2017



PLAN DE LA TOITURE

NOTE 1
 CONTRAINTES DE LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT
 LA HAUTEUR MAXIMALE DES TOITS VISÉES PAR
 LE PLAN LOCAL D'URBANISME
 RÉFÉRENCE : 2012-02-001-001-001



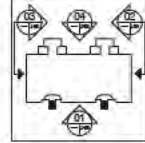
LÉGENDE DES MATÉRIAUX

1	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
2	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
3	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
4	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
5	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
6	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
7	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
8	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
9	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
10	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
11	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
12	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
13	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
14	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
15	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
16	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
17	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
18	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
19	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
20	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
21	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
22	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
23	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
24	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
25	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
26	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
27	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
28	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
29	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
30	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
31	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
32	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
33	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
34	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
35	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
36	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
37	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
38	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
39	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
40	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
41	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
42	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
43	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
44	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
45	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
46	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
47	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
48	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
49	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ
50	BOIS D'ÉPINE COMPOSÉ



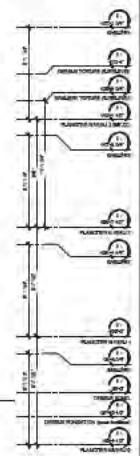
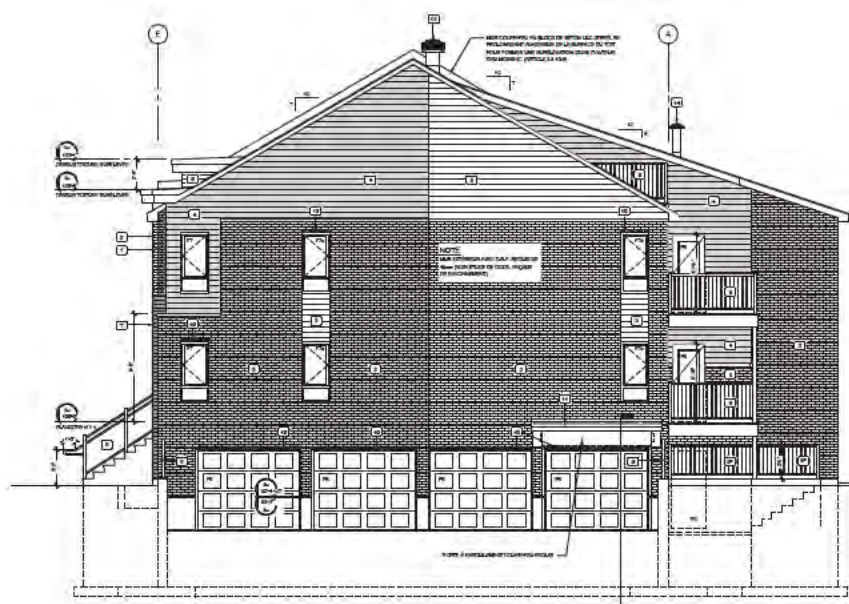
ÉLEVATION AVANT 01

PLAN CLÉ DES ÉLEVATIONS



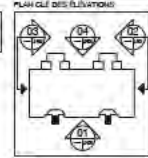
LÉGENDE DES MATÉRIAUX

- 1 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 1
- 2 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 2
- 3 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 3
- 4 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 4
- 5 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 5
- 6 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 6
- 7 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 7
- 8 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 8
- 9 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 9
- 10 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 10
- 11 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 11
- 12 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 12
- 13 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 13
- 14 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 14
- 15 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 15
- 16 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 16
- 17 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 17
- 18 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 18
- 19 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 19
- 20 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 20
- 21 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 21
- 22 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 22
- 23 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 23
- 24 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 24
- 25 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 25
- 26 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 26
- 27 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 27
- 28 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 28
- 29 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 29
- 30 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 30
- 31 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 31
- 32 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 32
- 33 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 33
- 34 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 34
- 35 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 35
- 36 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 36
- 37 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 37
- 38 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 38
- 39 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 39
- 40 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 40
- 41 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 41
- 42 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 42
- 43 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 43
- 44 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 44
- 45 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 45
- 46 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 46
- 47 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 47
- 48 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 48
- 49 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 49
- 50 BOIS MÉMO (BOIS D'ÉPÉE) CLASSE 50

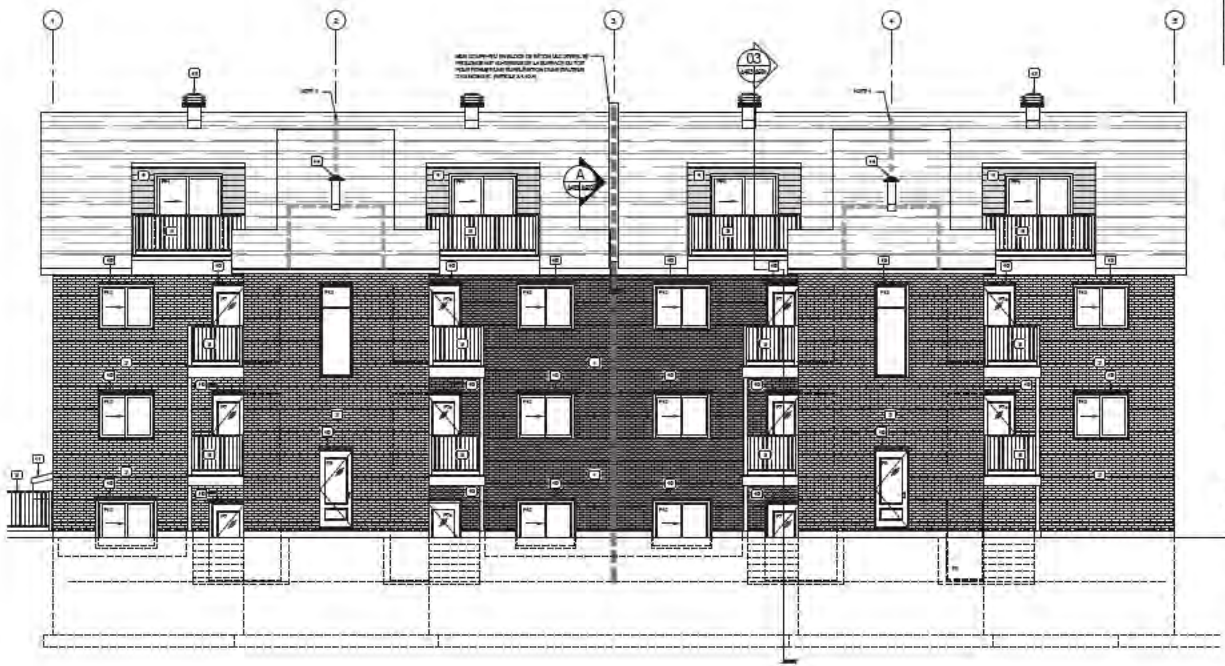


ELEVATION DROITE 02

NOTE 1
 CONSULTER DES DIMENSIONS COURTES
 & HAUTEUR PLAFOND DE CHAQUE ÉTAGE
 DANS LE PLAN DÉTAILLÉ A21
 FINANCIAL: 2014-07-27-10:00:00



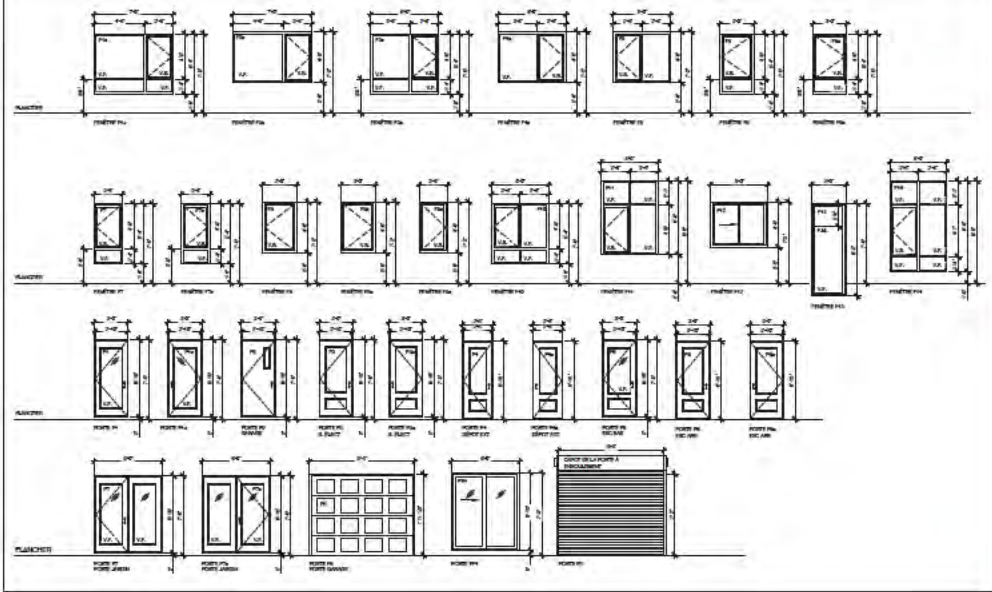
- LEGENDE DES MATÉRIELS:**
- 01 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 02 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 03 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 04 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 05 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 06 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 07 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 08 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 09 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 10 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 11 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 12 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 13 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 14 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 15 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 16 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 17 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 18 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 19 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU
 - 20 BOIS D'ÉPINE CLAUDEAU

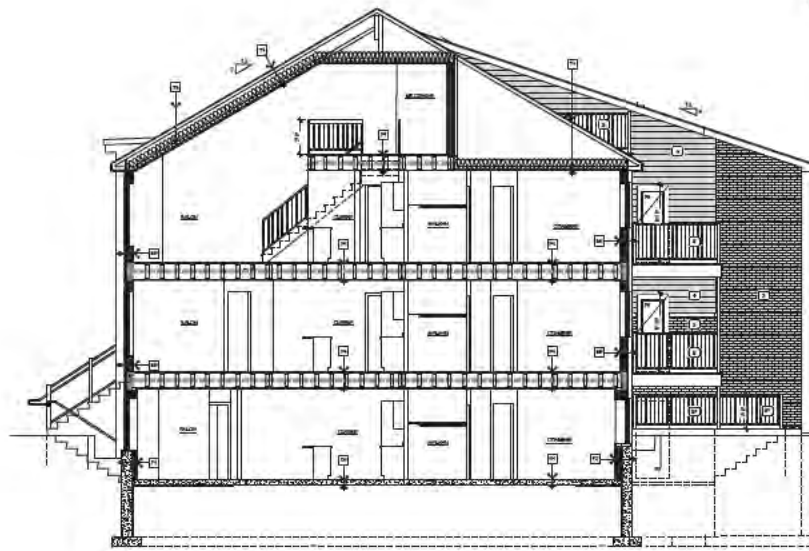


NOTE PODSTAWOWA
 WYMIARY WRAZ Z WYMIARAMI KONTAKTOWYMI
 WRAZ Z WYMIARAMI WYKONAWCZYMI
 WRAZ Z WYMIARAMI WYKONAWCZYMI
 WRAZ Z WYMIARAMI WYKONAWCZYMI
 WRAZ Z WYMIARAMI WYKONAWCZYMI

LEGENDA DLA TYPU OKNA
 01 - OKNO 1
 02 - OKNO 2
 03 - OKNO 3
 04 - OKNO 4
 05 - OKNO 5
 06 - OKNO 6
 07 - OKNO 7
 08 - OKNO 8
 09 - OKNO 9
 10 - OKNO 10
 11 - OKNO 11
 12 - OKNO 12
 13 - OKNO 13
 14 - OKNO 14
 15 - OKNO 15
 16 - OKNO 16
 17 - OKNO 17
 18 - OKNO 18
 19 - OKNO 19
 20 - OKNO 20
 21 - OKNO 21
 22 - OKNO 22
 23 - OKNO 23
 24 - OKNO 24
 25 - OKNO 25
 26 - OKNO 26
 27 - OKNO 27
 28 - OKNO 28
 29 - OKNO 29
 30 - OKNO 30
 31 - OKNO 31
 32 - OKNO 32
 33 - OKNO 33
 34 - OKNO 34
 35 - OKNO 35
 36 - OKNO 36
 37 - OKNO 37
 38 - OKNO 38
 39 - OKNO 39
 40 - OKNO 40
 41 - OKNO 41
 42 - OKNO 42
 43 - OKNO 43
 44 - OKNO 44
 45 - OKNO 45
 46 - OKNO 46
 47 - OKNO 47
 48 - OKNO 48
 49 - OKNO 49
 50 - OKNO 50
 51 - OKNO 51
 52 - OKNO 52
 53 - OKNO 53
 54 - OKNO 54
 55 - OKNO 55
 56 - OKNO 56
 57 - OKNO 57
 58 - OKNO 58
 59 - OKNO 59
 60 - OKNO 60
 61 - OKNO 61
 62 - OKNO 62
 63 - OKNO 63
 64 - OKNO 64
 65 - OKNO 65
 66 - OKNO 66
 67 - OKNO 67
 68 - OKNO 68
 69 - OKNO 69
 70 - OKNO 70
 71 - OKNO 71
 72 - OKNO 72
 73 - OKNO 73
 74 - OKNO 74
 75 - OKNO 75
 76 - OKNO 76
 77 - OKNO 77
 78 - OKNO 78
 79 - OKNO 79
 80 - OKNO 80
 81 - OKNO 81
 82 - OKNO 82
 83 - OKNO 83
 84 - OKNO 84
 85 - OKNO 85
 86 - OKNO 86
 87 - OKNO 87
 88 - OKNO 88
 89 - OKNO 89
 90 - OKNO 90
 91 - OKNO 91
 92 - OKNO 92
 93 - OKNO 93
 94 - OKNO 94
 95 - OKNO 95
 96 - OKNO 96
 97 - OKNO 97
 98 - OKNO 98
 99 - OKNO 99
 100 - OKNO 100

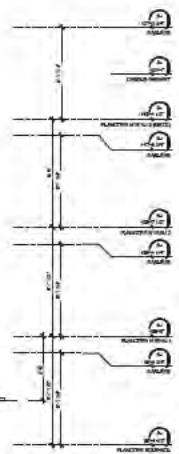
ÉLÉVATIONS TYPES DES PORTES ET FENÊTRES



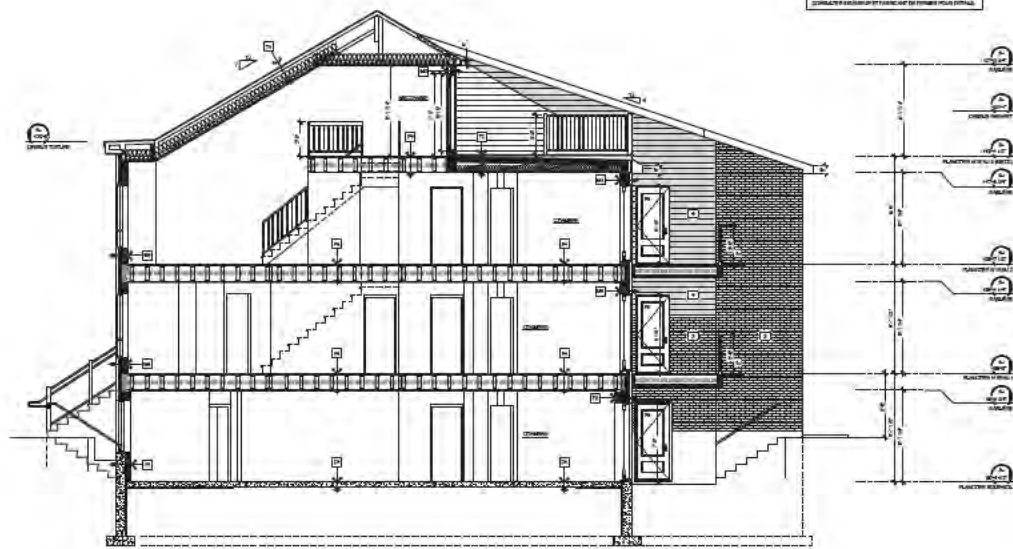


LEGENDE

1. PAVIMENTO DE CIMENTO
 2. ISOLAMENTO TÉRMICO
 3. MEMBRANA DE IMPERMEABILIZAÇÃO
 4. ESTRUTURA DE CONCRETO

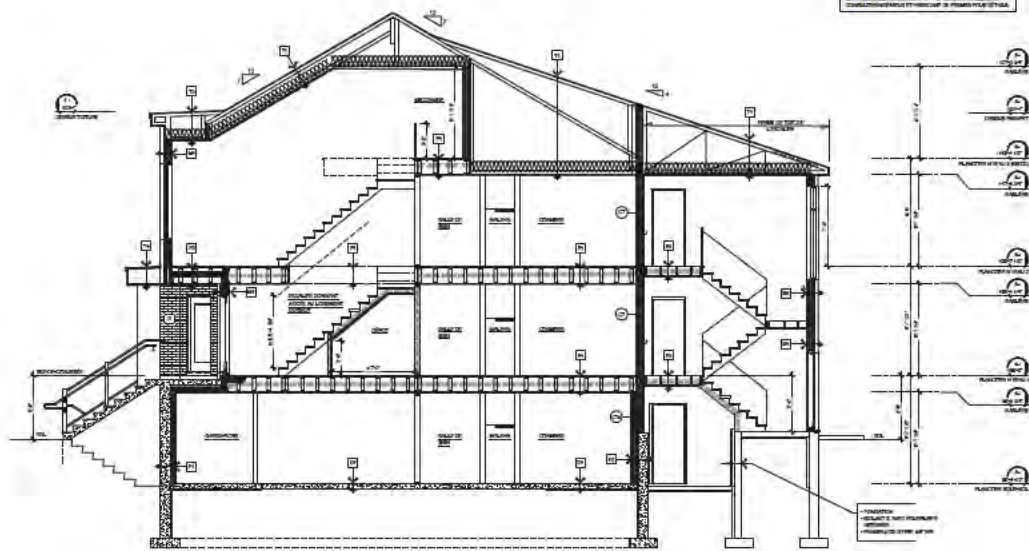


COUPE TRANSVERSALE AA

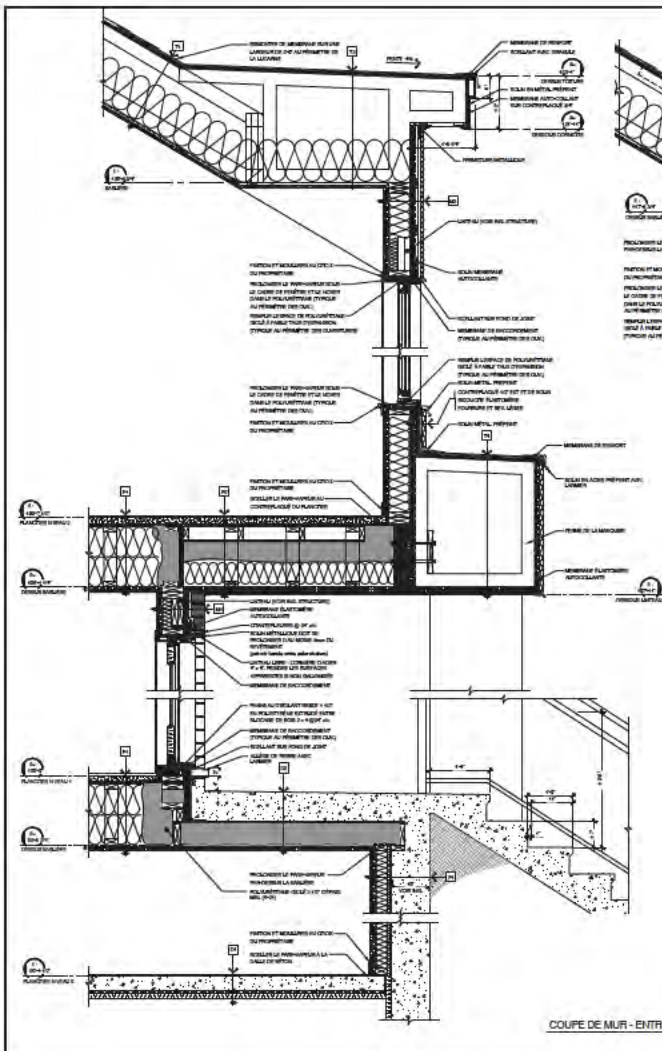


LEGENDA

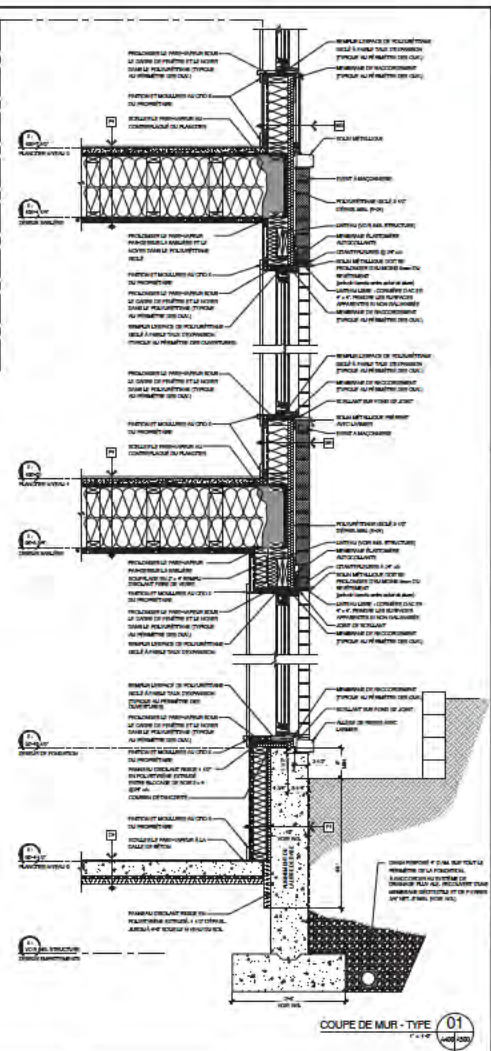
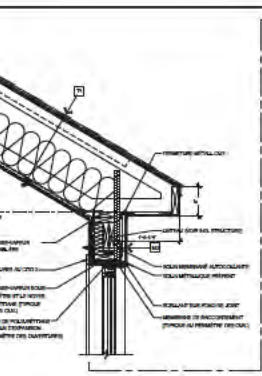
1. PAVIMENTO EM CIMENTO
 2. PAREDE DE ALVENARIA EM TUPA
 3. TETO EM MADEIRA COM ISOLAMENTO TÉRMICO
 4. PORTA EM ALUMÍNIO
 5. JANELA EM ALUMÍNIO
 6. ESCADA EM MADEIRA
 7. BARRANDA EM FERRO
 8. PISO EM CERÂMICA
 9. PAREDE DE ALVENARIA EM TUPA
 10. TETO EM MADEIRA COM ISOLAMENTO TÉRMICO
 11. PORTA EM ALUMÍNIO
 12. JANELA EM ALUMÍNIO
 13. ESCADA EM MADEIRA
 14. BARRANDA EM FERRO
 15. PISO EM CERÂMICA



LEGENDA
 (1) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (2) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (3) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (4) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (5) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (6) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (7) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (8) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (9) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (10) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (11) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (12) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (13) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (14) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (15) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (16) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (17) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (18) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (19) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (20) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (21) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (22) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (23) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (24) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (25) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (26) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (27) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (28) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (29) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (30) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (31) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (32) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (33) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (34) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (35) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (36) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (37) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (38) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (39) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (40) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (41) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (42) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (43) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (44) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (45) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (46) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (47) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (48) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (49) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (50) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (51) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (52) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (53) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (54) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (55) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (56) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (57) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (58) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (59) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (60) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (61) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (62) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (63) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (64) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (65) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (66) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (67) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (68) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (69) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (70) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (71) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (72) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (73) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (74) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (75) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (76) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (77) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (78) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (79) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (80) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (81) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (82) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (83) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (84) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (85) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (86) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (87) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (88) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (89) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (90) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (91) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (92) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (93) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (94) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (95) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (96) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (97) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (98) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (99) PAVIMENTO DE CIMENTO
 (100) PAVIMENTO DE CIMENTO



COUPE DE MUR - ENTREE AVANT
 02
 1/400



COUPE DE MUR - TYPE
 01
 1/400



